

**Consultations publiques pour
LE QUARTIER NAMUR-HIPPODROME**

**Mémoire déposé à
L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

Par l'Organisme à but non lucratif d'habitation

LES PANTOUFLARDS

en collaboration avec Vincent Robert-Huot, chargé de développement, Groupe CDH



6 février 2020

PRÉSENTATION DES PANTOUFLARDS

L'OBNL Les Pantouflards cherche à combler un besoin en logement pour la population à mobilité réduite vieillissante. Souhaitant éviter de vieillir en CHSLD, les répondants aux *focus groups* qui ont menés à la fondation de l'organisme espèrent développer des projets de logements adaptés où règnera un esprit de communauté. Quelques pages explicatives de notre organisation suivent notre mémoire.

C'est avec intérêt que nous considérons le territoire de l'ancien Hippodrome de Montréal afin, nous l'espérons, un jour y réaliser un projet pour nos membres. Nous souhaitons donc soulever certains éléments qu'il sera important, selon nous, de prendre en considération lors de la planification de ce site, que ce soit pour nous ou pour le reste de la population vieillissante et à mobilité réduite.

UNE ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Il sera impératif que le projet de l'Hippodrome soit conçu dans une vision d'accessibilité universelle. L'accessibilité est un droit et tout espace public doit être disponible à l'usage de toute la population. Tous les parcs et tous les commerces du quartier devront pouvoir être utilisés par tous les résidents et visiteurs de celui-ci.

Dans ce même ordre d'idée, ***l'accès aux transports en commun devrait être facilité.*** La station de métro Namur devra être pourvue d'un ascenseur. Nous saluons les efforts réalisés par la Société de Transport de Montréal dans l'amélioration de l'accessibilité du réseau de son métro et l'encourageons à profiter du *momentum* qui sera créé autour du site de l'Hippodrome pour améliorer et repenser le fonctionnement de cette station.

Son accès physique, depuis l'ouest de l'autoroute, devra également être réimaginer afin de faciliter la traversée de la tranchée Décarie. Les personnes à mobilité réduite sont particulièrement vulnérables et devraient être protégées par des mesures adéquates dans de tels secteurs névralgiques.

DES SERVICES DE PROXIMITÉ ABONDANTS

Afin de prendre une part active à la communauté, il est important de créer des milieux de vie riches qui permettent de briser l'isolement des populations sensibles. Ceci signifie des milieux actifs, où il est agréable pour tous de circuler et ***où sont disponibles les services de proximité.*** Les personnes à mobilité réduite ont beaucoup à contribuer à la société et, conformément à la philosophie de Mme Lucie Bruneau, ont « le droit de bénéficier d'une vie pleine et entière, que ce soit au niveau du travail, des loisirs ou de l'hébergement. »

Les fauteuils roulants sont moins énergivores que les voitures, et de pouvoir profiter d'une certaine autonomie est essentiel pour la population à mobilité réduite afin de pouvoir participer pleinement et activement à la société.

EN CONCLUSION

C'est avec enthousiasme que nous poursuivons à suivre l'avancement de la planification du site de l'ancien Hippodrome de Montréal et espérons pouvoir continuer à appuyer ces démarches importantes.

Nous remercions l'Office de Consultation Publique de Montréal pour son travail lors de ces consultations et la Ville de Montréal pour nous donner l'opportunité de parler en amont des futures étapes de planification.



Les Pantoufleurs

Projet d'habitation pour personnes handicapées
physiques vieillissantes (50 ans et plus)

MISSION

Projet ayant pour but de développer un milieu de vie pour des personnes handicapées physiques vieillissantes avec un problème de mobilité réduite offrant des services sur place 24/7/365 jrs dans un immeuble de logements universellement adaptés sur le territoire du grand Montréal.

Le projet s'inscrit dans la perspective de la philosophie de madame Lucie Bruneau selon laquelle les personnes handicapées physiques ont le droit de bénéficier d'une vie pleine et entière, que ce soit au niveau du travail, des loisirs ou de l'habitation.

STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Les pantoufleurs est un OSBL (organisme sans buts lucratifs) avec conseil d'administration (c.a.) dont les lettres patentes ont été déposées au registre le 8 octobre 2015. Le c.a. de démarrage de l'organisation est composé de trois personnes : Christian Laliberté, CPA, CA; André Leclerc, fondateur et ex-pdg de Kéroul; Nelson Tardif, travailleur autonome.

OBJECTIF DU PROJET

1. Comblent le manque de logements pour les personnes handicapées physiques vieillissantes ayant une mobilité réduite. Les résidences privées ou publiques existantes ne répondent pas adéquatement aux besoins réels de ces personnes.
2. Créer un projet adapté qui répond aux besoins des personnes handicapées physiques vieillissantes ayant une mobilité réduite.
3. Créer un milieu de vie adéquat permettant ces personnes de rester socialement actives sur les plans du travail, de la vie culturelle et des loisirs.
4. De plus, ce milieu favoriserait l'autonomie de cette clientèle, ce qui viendrait améliorer grandement leur qualité de vie.

SONDAGE DES BESOINS RÉELS

Il est important de préciser que l'OSBL «Les pantoufleurs» s'appuie pour son projet sur un sondage qui a été réalisé au cours de l'année 2016 et auquel 115 personnes ont répondues.

PARTENARIATS À DÉVELOPPER

- CIUSSS local (Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux)
(Les Pantoufleurs ont une entente de principe avec le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal)
- Entreprises d'économie sociale en entretien à domicile
- Les Popottes roulantes

SERVICES

- Service alimentaire avec cuisine centrale ou service de repas à domicile, par exemple, Popottes roulantes;
- Service de coordination entre les locataires et les différents partenaires des Pantouflards
- Service de lever et de coucher à des heures adaptées aux besoins des résidents, suivant le partenariat avec le CIUSSS local;
- Service d'entretien ménager, entretien général et réparations, suivant le partenariat avec une entreprise d'économie sociale;
- Offre potentiel d'atelier à saveur culturelle (par exemple, conférences, musique, arts visuels), en partenariat avec des organismes locaux;
- Services de proximité : épicerie, pharmacie, clinique médical, dentiste, restaurants, CLSC, etc.

ORGANISATION ET CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT

- 50 logements ou plus;
- Architecture organisé en îlots de vie de 10 à 20 logements;
- Bâtiment adapté et logements accessibles et adaptables;
- Ascenseur;
- Système de sécurité à l'entrée et poste d'accueil;
- Casiers de rangement;
- Balcon;
- Espace vert – espace détente;
- Cuisine centrale;
- Salle communautaire polyvalente;
- Stationnement.



Les Pantouflards

SIÈGE SOCIAL

2250, rue De Coleraine
Montréal (Québec)
H3K 1S3
514-938-2222

CONTACTS

André Leclerc
Président
514-938-2222

Christian Laliberté
Trésorier
514-970-9468

Nelson Tardif
*Secrétaire et
chargé de projet*
514-376-6736